Formation Autorisation de conduite R482 - Engins de chantier - Catégorie F option rotative + treuil

R482

Présentiel - Synchrone

Maîtrisez la conduite d'un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil et réalisez vos opérations de levage en toute sécurité. Cette formation complémentaire à la catégorie F permet au conducteur de développer les compétences spécifiques nécessaires à la stabilisation de l'engin, à l'utilisation de la tourelle rotative et à la manutention de charges suspendues, en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.
Vous hésitez entre un CACES® et une autorisation de conduite ? Consultez notre guide CACES® ou autorisation de conduite : obligations de l'employeur

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :
- **Sécuriser l'utilisation des chariots télescopiques rotatifs équipés d'un treuil**, notamment lors des opérations de levage et de manutention de charges suspendues.
- **Développer les compétences spécifiques des conducteurs déjà formés à la catégorie F**, en tenant compte des particularités de la tourelle rotative et du treuil.
- **Réduire les risques d'accident, de renversement, de chute de charge, de collision et de détérioration du matériel**.
- **Disposer d'éléments objectifs d'évaluation** pour aider l'employeur à décider de la délivrance ou du renouvellement de l'autorisation de conduite.
- **Améliorer l'efficacité et la maîtrise des opérations de levage**, tout en respectant les capacités de l'engin et les abaques de charge.
- **Harmoniser les pratiques de conduite, de stabilisation, d'élingage et de communication** au sein des équipes.
- **Renforcer la démarche de prévention de l'entreprise** et contribuer au respect de ses obligations en matière de formation à la sécurité.

Les + métier

Formation R482 catégorie F à Lyon : conduisez un chariot télescopique rotatif avec treuil et réalisez les opérations de levage en toute sécurité.

Public Visé

Cette formation s'adresse : aux conducteurs expérimentés de chariots télescopiques de catégorie F amenés à utiliser un modèle rotatif équipé d'un treuil ; aux salariés désignés par leur employeur pour réaliser des opérations de manutention et de levage de charges suspendues ; aux conducteurs titulaires du CACES® R.482 catégorie F en cours de validité ou disposant de compétences équivalentes ; aux personnels devant obtenir ou renouveler une autorisation de conduite portant spécifiquement sur un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil ; aux conducteurs intervenant sur des chantiers du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie, de la maintenance ou de la logistique. Cette formation complémentaire n'est pas destinée aux personnes débutantes ne maîtrisant pas préalablement la conduite d'un chariot télescopique de catégorie F.

Pré Requis

Être titulaire du **CACES® R.482 catégorie F en cours de validité** ou justifier d'une formation et d'une évaluation équivalentes à la conduite en sécurité d'un chariot télescopique de catégorie F.
Posséder une **expérience pratique suffisante de la conduite d'un chariot télescopique** ; un positionnement préalable pourra être réalisé afin de vérifier le niveau du participant.
Présenter une **attestation d'absence de contre-indications médicales à la conduite des équipements concernés**, en cours de validité, délivrée par le médecin du travail.
Comprendre les consignes de sécurité et disposer d'un niveau de français suffisant pour suivre la formation théorique et pratique.
Connaître les principes élémentaires de manutention, de signalisation et d'élingage des charges, ou avoir suivi une formation préalable adaptée.
Se présenter avec les **équipements de protection individuelle requis** : chaussures de sécurité, casque, gants, vêtement haute visibilité et autres EPI imposés par le site.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les règles de sécurité, les responsabilités du conducteur et les risques spécifiques liés à l'utilisation d'un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil.
Effectuer les vérifications de prise de poste, contrôler l'état général de l'engin, du treuil, des dispositifs de sécurité et des accessoires de levage.
Analyser l'environnement de travail afin de repérer les obstacles, les réseaux, les contraintes du sol, les zones de circulation et les risques de renversement ou de collision.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R482-20260922

Positionner et stabiliser correctement le chariot télescopique rotatif en tenant compte de la portance du sol, de la configuration du chantier et des caractéristiques de la charge.
Exploiter les abaques et les indicateurs de charge afin de respecter les capacités de l'engin selon la portée, la hauteur, l'orientation de la tourelle et l'équipement utilisé.
Utiliser le treuil et les accessoires de levage en sécurité pour lever, déplacer, orienter et déposer une charge suspendue, dans le respect des règles d'élingage et des gestes de commandement.
Réaliser les opérations de fin de poste, mettre l'engin en sécurité, signaler les anomalies constatées et réagir de manière adaptée en cas d'incident ou de situation dangereuse.

Parcours pédagogique

1. Cadre réglementaire et responsabilités
- Principes de prévention applicables à la conduite des équipements de travail mobiles.
- Conditions de délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.
- Responsabilités du conducteur, de l'encadrement et de l'entreprise.
- Limites de compétences et respect des instructions du constructeur.
- Spécificités du chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil.2. Technologie et caractéristiques de l'équipement
- Identification des principaux composants du chariot télescopique rotatif.
- Fonctionnement de la tourelle, de la flèche, des stabilisateurs et du treuil.
- Dispositifs de sécurité, indicateurs et aides à la conduite.
- Identification des accessoires de levage et de leurs limites d'utilisation.
- Risques liés aux équipements interchangeables.3. Vérifications avant utilisation
- Consultation de la notice d'instructions et des documents de l'engin.
- Contrôle visuel de l'état général du chariot et de ses équipements.
- Vérification du treuil, du câble, du crochet et des dispositifs de sécurité.
- Contrôle des accessoires de levage.
- Vérification des niveaux, pneumatiques, stabilisateurs et organes de commande.
- Signalement et traitement des anomalies constatées.4. Analyse et sécurisation de la zone de travail
- Repérage des obstacles, réseaux, circulations et situations de coactivité.
- Appréciation de la nature, de la portance et de la pente du sol.
- Détermination de la zone d'évolution et de levage.
- Mise en place du balisage et interdiction d'accès à la zone dangereuse.
- Choix du positionnement de l'engin en fonction de l'opération à réaliser.5. Stabilité et capacités de levage
- Principes de stabilité du chariot télescopique rotatif.
- Effets de la portée, de la hauteur, de la rotation et de l'inclinaison du terrain.
- Utilisation correcte des stabilisateurs et, le cas échéant, des plaques de répartition.
- Lecture et interprétation des abaques de charge.
- Prise en compte de la masse de la charge, du treuil et des accessoires.
- Identification des situations susceptibles de provoquer un renversement ou une perte de charge.6. Élingage et communication
- Identification de la charge et estimation de sa masse.
- Choix des accessoires de levage adaptés.
- Vérification de l'état et de la capacité des élingues et accessoires.
- Principes élémentaires d'élingage et de prise de charge.
- Gestes conventionnels de commandement.
- Communication entre le conducteur, le chef de manœuvre et l'élingueur.
- Interdiction de stationner ou de circuler sous une charge suspendue.7. Conduite et manœuvres pratiques
- Prise de poste et réglage du poste de conduite.
- Circulation et positionnement de l'engin.
- Mise à niveau et stabilisation.
- Déploiement de la flèche et rotation de la tourelle.
- Mise en œuvre du treuil et prise d'une charge.
- Levage, orientation, déplacement et dépose d'une charge suspendue.
- Réalisation de manœuvres avec visibilité réduite ou guidage au sol.
- Prévention du balancement et maîtrise des mouvements de la charge.
- Respect des abaques et des dispositifs d'alerte pendant les opérations.8. Fin de poste et situations anormales
- Repli de la flèche, du treuil et des stabilisateurs.
- Stationnement et mise en sécurité de l'engin.
- Contrôles après utilisation.
- Signalement des défauts, incidents et dommages constatés.
- Conduite à tenir en cas d'alarme, de défaillance, de perte de stabilité ou de situation dangereuse.9. Évaluations
- Vérification des connaissances théoriques.
- Évaluation pratique individuelle sur le chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Contrôle de la maîtrise des vérifications, de la stabilisation, des abaques, de l'élingage et des opérations de levage.
- Formalisation des résultats sur une grille d'évaluation des compétences.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, progressive et adaptée à l'expérience des participants. Les méthodes suivantes sont mises en œuvre :

- **Apports théoriques interactifs** portant sur la réglementation, les responsabilités du conducteur, les risques liés au chariot télescopique rotatif et les règles de levage au treuil.
- **Questionnement et échanges d'expériences** permettant d'identifier les pratiques professionnelles des participants et les situations rencontrées sur le terrain.
- **Études de cas et analyses de situations de travail**, notamment concernant la stabilité de l'engin, la portance du sol, le choix de l'implantation et le levage de charges suspendues.
- **Démonstrations commentées par le formateur** pour présenter les vérifications, la stabilisation, la lecture des abaques, l'utilisation de la tourelle et la mise en œuvre du treuil.
- **Exercices pratiques progressifs et individualisés** réalisés sur un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil.
- **Mises en situation proches des conditions réelles de travail** : prise de poste, balisage, positionnement, stabilisation, élingage, levage, déplacement et dépose d'une charge.
- **Corrections immédiates et retours individualisés** afin de consolider les acquis, corriger les gestes inadaptés et développer l'autonomie du participant.

Le formateur adapte le rythme, les exercices et le niveau de difficulté aux compétences initiales, aux équipements utilisés et aux contraintes professionnelles des participants.

Modalités de suivi

Feuille d'émargement individuelle ou collective, signée par les participants et le formateur par demi-journée, permettant de justifier l'assiduité.

Suivi de la participation tout au long de la formation au moyen de questions orales, d'échanges techniques, d'exercices dirigés et de mises en situation pratiques.

Observation individualisée par le formateur lors des vérifications de l'engin, de son positionnement, de sa stabilisation et des manœuvres réalisées avec la tourelle rotative et le treuil.

Utilisation d'une **grille de suivi des compétences** permettant de consigner la progression du participant, les compétences acquises, les difficultés rencontrées et les éventuelles actions correctives.

Enregistrement des résultats des **évaluations théoriques et pratiques** dans le dossier individuel de formation.

Remise d'une **attestation de fin de formation** mentionnant la nature, la durée et les objectifs de l'action suivie.

Remise à l'employeur d'un **avis sur les compétences du participant**, précisant les équipements et opérations évalués, afin de l'aider à statuer sur la délivrance de l'autorisation de conduite.

Recueil de l'appréciation du participant au moyen d'un **questionnaire de satisfaction à chaud**.

Possibilité d'un **suivi à froid** auprès du participant ou de l'employeur afin d'évaluer la mise en application des compétences en situation professionnelle.

Qualification Intervenant·e·s

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques adaptés aux apprentissages théoriques et aux exercices pratiques :

- Salle de formation équipée de tables, de chaises et d'un espace permettant les échanges entre les participants.
- Ordinateur, vidéoprojecteur ou écran pour la présentation des contenus théoriques.
- Support pédagogique illustré portant sur la réglementation, les risques, la stabilité, les abaques de charge, l'élingage et les règles d'utilisation du treuil.
- Documentation technique et notice d'utilisation du chariot télescopique rotatif et de ses équipements.
- Chariot télescopique rotatif en état de fonctionnement, équipé d'un treuil de levage adapté.
- Zone pratique sécurisée et balisée, permettant la circulation, le positionnement, la stabilisation et la réalisation des manœuvres.
- Charges adaptées aux exercices ainsi que des accessoires de levage identifiés, vérifiés et compatibles avec les opérations réalisées : élingues, manilles, crochets ou palonnier, selon les besoins.
- Moyens de balisage et de signalisation : cônes, barrières, rubalise et panneaux.
- Équipements de protection individuelle nécessaires aux exercices pratiques.
- Abaques de charge, fiches de contrôle, grilles d'évaluation et documents de suivi des compétences.
- Questionnaire ou QCM permettant de vérifier l'acquisition des connaissances théoriques.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Formateur spécialisé en conduite en sécurité des engins de chantier et en opérations de levage, disposant :d'une expérience professionnelle significative dans l'utilisation des chariots télescopiques de catégorie F ;d'une maîtrise spécifique des chariots télescopiques rotatifs, des stabilisateurs et des treuils de levage ;de compétences en manutention de charges suspendues, en lecture d'abaques de charge et en élingage ;d'une connaissance actualisée de la réglementation applicable, des recommandations CACES® R.482 et des principes associés à la R.483 ;des compétences pédagogiques nécessaires à l'animation des séquences théoriques, pratiques et des évaluations.Le formateur doit être en mesure d'adapter les exercices aux caractéristiques de l'engin, aux équipements utilisés et aux situations professionnelles rencontrées par les participants.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique en début de formation afin de vérifier les connaissances du participant, son expérience de la catégorie F et sa maîtrise préalable du chariot télescopique.
Évaluations formatives continues au moyen de questions orales, d'études de situations, d'exercices pratiques et d'observations réalisées par le formateur.
Évaluation théorique finale, sous la forme d'un QCM ou d'un questionnaire écrit, portant notamment sur :

- les responsabilités du conducteur ;
- les vérifications de prise de poste ;
- les conditions de stabilité ;
- la lecture des abaques et indicateurs de charge ;
- les risques liés à la tourelle rotative ;
- les règles d'élingage et de levage au treuil ;
- les consignes de circulation, de balisage et de fin de poste.
-

Évaluation pratique individuelle réalisée sur un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil. Le participant devra notamment :

- effectuer les contrôles avant utilisation ;
- analyser et sécuriser la zone de travail ;
- positionner et stabiliser l'engin ;
- exploiter correctement les abaques de charge ;
- réaliser les manœuvres de circulation et de positionnement ;
- prendre, lever, déplacer et déposer une charge suspendue ;
- maîtriser les mouvements de rotation de la tourelle ;
- appliquer les règles d'élingage et de communication ;
- effectuer les opérations de fin de poste.
-

Les résultats sont consignés sur une **grille d'évaluation théorique et pratique**. La validation est prononcée lorsque les compétences attendues sont acquises et qu'aucune erreur susceptible de compromettre la sécurité des personnes, de la charge ou de l'équipement n'est constatée.
En cas de résultat insuffisant, des exercices complémentaires ou une nouvelle évaluation sont proposés.
Une **attestation de fin de formation**, accompagnée d'un avis sur les compétences du participant, est remise à l'issue de la formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Lorsque la formation est réalisée dans les locaux ou sur le site du client, celui-ci met à disposition :Une salle de formation adaptée, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un mur permettant la vidéoprojection, ainsi que d'une alimentation électrique.Un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil, représentatif des équipements utilisés par les participants dans leur activité professionnelle.La notice d'instructions du constructeur, les abaques de charge et les documents techniques propres à l'engin et à ses équipements.Un engin en bon état de fonctionnement, conforme aux exigences réglementaires, entretenu et disposant d'une vérification générale périodique en cours de validité.Les documents permettant de vérifier l'adéquation et la conformité du treuil et des équipements interchangeables utilisés.Une zone d'évolution sécurisée, suffisamment dimensionnée pour permettre la circulation, le positionnement, la stabilisation, la rotation de la tourelle et les opérations de levage.Une zone de travail présentant des conditions de sol compatibles avec les caractéristiques de l'engin et les efforts exercés par les stabilisateurs.Des charges adaptées aux exercices, identifiées et dont la masse est connue.Des accessoires de levage compatibles avec les charges et l'engin : élingues, manilles, crochets, palonnier ou autres accessoires nécessaires, identifiés et vérifiés.Les moyens de balisage et de signalisation nécessaires à la sécurisation de la zone pratique.Les informations relatives aux risques particuliers du site : circulation, coactivité, réseaux aériens ou enterrés, restrictions d'accès et consignes d'urgence.Les équipements de protection individuelle obligatoires : casque avec jugulaire si nécessaire, chaussures de sécurité, gants de manutention, vêtement haute visibilité et tout EPI complémentaire imposé par le site.La présence, si nécessaire, d'un représentant de l'entreprise connaissant le site, les équipements et les procédures internes.Le client garantit que les équipements, accessoires, charges et zones mis à disposition permettent la réalisation des exercices dans des conditions normales de sécurité. Le formateur peut suspendre ou adapter la partie pratique lorsqu'un matériel est défectueux, non conforme ou inadapté.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie toute demande d'inscription d'une personne en situation de handicap afin d'identifier les besoins spécifiques et de rechercher les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles possibles.
Le participant, son employeur ou son représentant est invité à signaler les besoins particuliers dès l'inscription afin de permettre :

- l'analyse des conditions d'accès aux locaux et à la zone pratique ;
- l'adaptation des supports, du rythme ou des modalités pédagogiques ;
- l'aménagement des évaluations, lorsque cela est compatible avec les compétences à valider ;
- la mobilisation du référent handicap et, si nécessaire, de partenaires spécialisés.

Compte tenu du caractère pratique de la formation et de l'utilisation d'un chariot télescopique rotatif équipé d'un treuil, la faisabilité des adaptations est étudiée au cas par cas, en tenant compte :

- des capacités nécessaires à la conduite et à la réalisation des manœuvres en sécurité ;
- des caractéristiques de l'engin et du poste de conduite ;
- de l'environnement de travail ;
- des exigences liées à l'évaluation des compétences ;
- de l'attestation d'absence de contre-indications médicales requise pour la conduite de l'équipement.

Lorsque la formation est organisée sur le site du client, celui-ci doit s'assurer de l'accessibilité des locaux, de la zone pratique et des équipements mis à disposition.
Si les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre dans des conditions satisfaisantes de sécurité, EVINCEL recherche, avec le participant et l'entreprise, une solution alternative ou une orientation vers un organisme ou un dispositif plus adapté.

Durée				Effectif
7.00	Heures	1	Jour	2 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**